



Questions et réponses sur l'initiative sur les pesticides

Questions générales



Protection des végétaux



Eaux



Environnement



Aliments



Questions générales



Que sont les pesticides de synthèse et lesquels seraient concernés par l'initiative ?

Le texte de l'initiative veut interdire l'utilisation des pesticides de synthèse dans la production agricole, la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire. Pesticide est un terme générique englobant différentes catégories de produits. Les produits phytosanitaires sont l'un d'entre eux. Selon la définition officielle, les pesticides regroupent tous les produits phytosanitaires utilisés en agriculture et dans l'entretien du territoire, ainsi que la famille des biocides utilisés notamment pour garantir l'hygiène et la conservation des locaux et des aliments. Il n'existe en revanche pas encore de définition officielle de « pesticides de synthèse » et celle-ci devrait faire partie de la législation d'application. Les initiants parlent de l'ensemble des produits comprenant des substances n'existant pas à l'état naturel.

En exigeant les mêmes normes pour les denrées alimentaires importées, l'initiative ne protège-t-elle pas la production suisse ?

Sur le papier, on pourrait le penser. Toutefois, aujourd'hui déjà, les normes liées à la production biologique étrangère ne sont pas toujours aussi strictes qu'en Suisse. Par ailleurs, les différences en matière de coûts de production (main-d'œuvre, coûts de construction, etc.) subsisteront et les produits importés exerceront donc une pression à la

baisse sur les prix. La diminution de rendement pour les produits suisses accentuera encore cet effet. Enfin, il est préférable d'avoir la main sur son alimentation et rien n'est mieux contrôlable que ce qui est produit chez nous.

De manière plus générale, il est fort possible que cette exigence de l'initiative ne puisse pas être appliquée telle quelle à cause de son incompatibilité avec les règles du commerce international. Enfin, le tourisme d'achat, qui n'est pas concerné par le texte, sortirait certainement gagnant de la situation. Est-il raisonnable au niveau écologique et éthique d'encourager la mobilité hebdomadaire de milliers de voitures hors de nos frontières ?

Pourquoi l'agriculture se bat-elle contre cette initiative ?

Le secteur agricole prend très au sérieux les thèmes soulevés par l'initiative et reconnaît la nécessité de prendre des mesures. Les réponses aux défis sont déjà mises en œuvre: le Plan d'action Produits phytosanitaires, l'initiative parlementaire «Réduire le risque d'utilisation de pesticides», ainsi que la Stratégie Biodiversité Suisse et plan d'action. Une mise en œuvre et une application rigoureuses de tous les instruments offrent assez de leviers pour atteindre les objectifs d'une agriculture durable et relever les défis actuels. Si l'initiative était acceptée, les agriculteurs ne seraient plus en mesure de remplir leur mission de base et l'approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires saines, sûres, de qualité et produites de manière durable et à un prix acceptable serait remis en question. L'initiative va beaucoup trop loin et n'atteint même pas son objectif principal: il n'y a pas d'amélioration globale pour l'environnement.

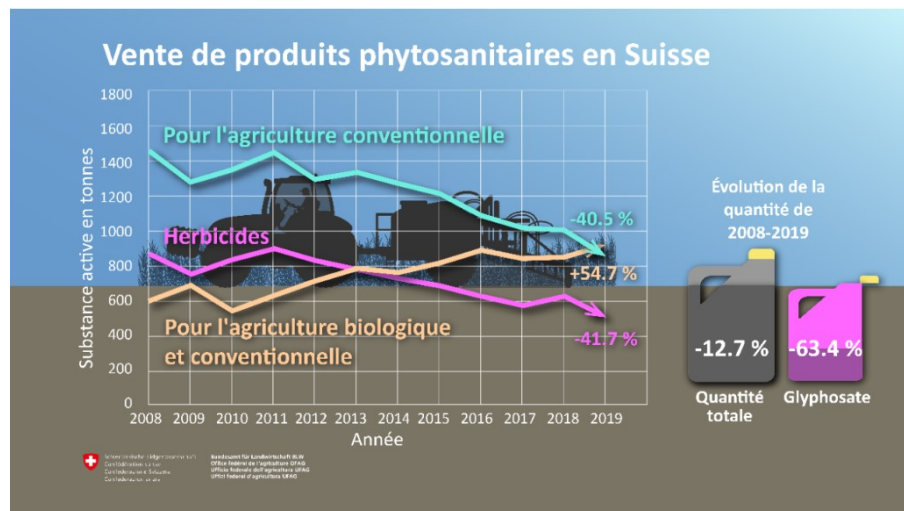
Avons-nous besoin d'autres lois et exigences ?

Pas de notre point de vue. En plus des nombreuses lois et exigences déjà en place, il existe une initiative parlementaire qui réduira à l'avenir les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à des paramètres et des délais contraignants et mesurables. Et surtout, cette « trajectoire de réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides » est prête à entrer en vigueur immédiatement. Il importe de mettre en œuvre de manière cohérente toutes les exigences existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.

Une période de transition de 10 ans, est-ce suffisant pour que l'agriculture s'adapte ?

Une période de 10 ans pour s'adapter peut paraître suffisamment longue. Or, en termes agricoles, 10 ans, c'est demain. En effet, les différentes mesures nécessaires – sélection de variétés résistantes, développement de modes de culture alternatifs, modification des habitudes de consommation – prennent du temps et, pour certains, nécessitent des changements profonds dans la société. Ceci est une question de génération et ne peut pas être résolu en 10 ans. La seule conséquence serait la destruction de pans entiers du secteur agroalimentaire suisse à la fin de la période transitoire et une augmentation des importations.

Il faut de plus rappeler qu'aujourd'hui déjà l'agriculture suisse s'adapte en permanence avec des règles évoluant très souvent. Des produits phytosanitaires sont déjà retirés très régulièrement, soit à titre de précaution, soit parce que les connaissances évoluent. Et l'amélioration des pratiques agronomiques a déjà permis de diminuer de 12,7% les quantités globales de produits phytosanitaires vendues en Suisse entre 2008 et 2019.



Protection des végétaux



Pourquoi les familles paysannes ont-elles besoin de produits phytosanitaires de synthèse ?

Les familles paysannes suisses prennent de nombreuses mesures préventives pour protéger leurs cultures des maladies et des ravageurs : travail du sol adapté, rotation des cultures, semences saines ou variétés résistantes. Or, suivant la situation (risque d'infestation, conditions météorologiques, etc.), ces mesures ne suffisent pas toujours à satisfaire les exigences de qualité élevées des commerçants, des transformateurs et des consommateurs. Dans les magasins, l'aspect des fruits et des légumes joue un rôle prépondérant : une petite chenille sur une salade et c'est la récolte de toute une journée ou d'un champ entier qui devient invendable. Pour ces raisons, les exploitations agricoles n'ont d'autre choix que de traiter les cultures infestées. En Suisse, l'utilisation des produits phytosanitaires est soumise à des contrôles stricts. En outre, un nombre croissant d'agriculteurs pratiquant l'agriculture raisonnée traditionnelle utilisent aussi de plus en plus des substances d'origine naturelle. La part des produits phytosanitaires de cette catégorie s'élève déjà à 40%. Il y a toutefois des situations ou des cultures pour lesquelles il n'existe pas d'alternative aux produits de synthèse qui soit suffisamment efficace et supportable en termes de coûts et de temps. Divers pesticides biologiques sont en outre fabriqués par synthèse, comme les phéromones, qui sont largement utilisées en fruticulture et viticulture pour lutter contre les ravageurs.

Que se passerait-il si les familles paysannes ne pouvaient plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse ?

Le recul de la production suisse serait d'environ un tiers si les familles paysannes renonçaient en totalité aux produits phytosanitaires de synthèse. Lors d'années pluvieuses, les pertes de récolte pourraient s'avérer encore beaucoup plus importantes. Des pertes totales seraient même à prévoir dans des cultures spécifiques telles que la vigne, les légumes, les fruits, les pommes de terre, la betterave sucrière ou le colza. Sans produits phytosanitaires ni biocides de synthèse, la durée de conservation des aliments diminuerait, et les pertes durant le stockage augmenteraient. En outre, il ne serait souvent plus possible de répondre aux exigences des consommateurs en matière de qualité.

Pourquoi les pesticides « naturels » ne sont pas concernés ?

Il est important de rappeler que toutes les formes d'agriculture, y compris les productions bio-organiques ou biodynamiques, ont besoin de protéger leurs cultures. Une interdiction totale des pesticides conduirait donc à une chute encore plus dramatique de la production indigène. Il est intéressant de noter que les deux produits phytosanitaires les plus vendus en 2019 en Suisse sont des pesticides autorisés en agriculture bio. Plus globalement, l'usage des pesticides homologués en bio croît (+54,7% entre 2008 et 2019), au contraire de ceux réservés à l'agriculture conventionnelle et en production intégrée. Cette évolution existe sans la pression de cette initiative et se fait avec l'adhésion des familles paysannes. Il s'agit de l'accompagner selon les termes du développement durable et non pas de l'imposer de façon dogmatique en remettant en cause l'existence de la majorité des exploitations agricoles et de nombreuses usines de transformation.

Qu'est-ce que le glyphosate et est-il encore utilisé ?

Le glyphosate est un produit que l'on utilise depuis des décennies contre les adventices (les mauvaises herbes). Il agit spécifiquement sur les parties vertes des plantes, c'est pourquoi il est en principe considéré comme inoffensif pour les animaux et les humains. En Suisse, il est épandu avant de semer ou de planter, afin d'éliminer le couvert végétal qui fera concurrence à la culture en place. Après quelques jours, le produit n'a plus d'efficacité et il est dès lors possible de semer ou planter. On l'utilise aussi de manière ciblée au pied des arbres et des vignes.

Le glyphosate a été diabolisé car lié à la culture d'OGM résistant à cette substance. Il est ainsi possible d'asperger les cultures en place pour éliminer les mauvaises herbes sans que ces plantes ne meurent. Les OGM sont interdits en Suisse et ce procédé n'est donc pas employé chez nous. Le glyphosate n'a par ailleurs aucun effet sur les animaux car il s'attaque à une enzyme propre aux végétaux.

Sans glyphosate, il faudrait utiliser d'autres moyens, comme le désherbage mécanique, ou d'autres substances pas toujours aussi efficaces et ciblées. Le développement d'alternatives est en cours et commence à donner des résultats satisfaisants. Les ventes de glyphosate en Suisse ont d'ailleurs reculé de 63,4 % entre 2008 et 2019. Il n'est donc pas nécessaire de tout interdire pour que les choses évoluent.

Qu'est-ce le chlorothalonil et est-il encore utilisé ?

Le chlorothalonil est un produit phytosanitaire qui permettait de lutter contre diverses maladies fongiques. Son utilisation est interdite depuis fin 2019, car les autorités européennes de la santé ne pouvaient plus exclure des effets dangereux sur la santé humaine. Auparavant, cette substance a été considérée comme inoffensive pendant des décennies. Le Centre international de recherche sur le cancer classe le chlorothalonil dans sa catégorie 2. La viande rouge et les boissons dont la température excède 65 °C figurent aussi dans cette catégorie. Selon le chimiste cantonal bernois, une personne de 70 kilos devrait boire chaque jour 10'500 litres d'eau pendant toute sa vie pour atteindre une dose préjudiciable.

Des produits phytosanitaires sont autorisés, puis à nouveau interdits. Pourquoi ?

Il est normal que de nouvelles connaissances soient acquises au fil du temps et que les conditions d'utilisations soient adaptées à la nouvelle donne, ou qu'il soit nécessaire de retirer des produits du marché. Le retrait de produits autorisés par le passé prouve que notre système fonctionne et que des mesures sont prises si nécessaires. Il est à noter que cette procédure ne s'applique pas aux médicaments, par exemple. Malgré la détection, dans la plupart des eaux souterraines de la région très peuplée du Plateau suisse, des substances actives et des produits de dégradation de 26 médicaments dans 209 échantillons prélevés ([étude NAQUA 2017](#)), aucune mesure n'est prise à cet égard, et aucun médicament n'est retiré du marché.

Eaux



Qu'en est-il de la pollution de l'eau causée par l'agriculture par rapport à d'autres secteurs ?

Les produits phytosanitaires font partie des rares substances ciblées lors d'analyses de l'eau potable. Il n'existe pas d'exigence quantitative pour les résidus de produits chimiques industriels et domestiques, les édulcorants, les produits de contraste radiologique ou les médicaments. L'agriculture assume ses responsabilités en mettant en œuvre le Plan d'action Produits phytosanitaires, qui comprend 51 mesures différentes. Les chiffres en témoignent avec éloquence : seul environ 1% des polluants retrouvés dans le Rhin sont des produits phytosanitaires. Selon l'Office fédéral de l'environnement, les concentrations de pesticides mesurées dans le Rhin sont nettement inférieures aux valeurs observées pour les additifs alimentaires, les produits chimiques industriels ou les médicaments.

Environnement



Le déclin de la biodiversité s'arrêtera-t-il en cas d'acceptation de l'initiative ?

Les initiants mettent la faute du déclin de la biodiversité sur l'agriculture et – singulièrement – sur les pesticides de synthèse. Ils passent délibérément sous silence les nombreux espaces que l'agriculture offre à la biodiversité : prairies fleuries, pâturages, vergers, plantes dans les exploitations, etc. Dans le cadre des prestations écologiques requises, les paysans laissent déjà une partie de leur exploitation en surfaces de promotion de la biodiversité. Alors que le minimum légal qui leur est demandé est de 7%, c'est aujourd'hui quelques 19% de la surface agricole du pays, soit 190'000 hectares, qui sont consacrés spécifiquement à la biodiversité.

Il ne faut, par ailleurs, pas oublier que les causes du déclin de la biodiversité sont multifactorielles et que la destruction des milieux naturels y joue un rôle essentiel. Et, qu'est-ce qui détruit de nos jours le plus de milieux en Suisse ? L'urbanisation et la bétonisation, qui font définitivement perdre près de 1m² de sol toutes les secondes. Et c'est sans compter la généralisation de pratiques comme la tonte et taille à outrance ou alors l'augmentation du parc automobile.

L'agriculture suisse en fait-elle assez pour les abeilles, les insectes et les oiseaux ?

L'agriculture fournit 190'000 hectares de surfaces de promotion de la biodiversité. Elle a atteint ou dépassé tous les objectifs environnementaux en matière de biodiversité. Au moyen de la pétition «Élucider la disparition des insectes», l'agriculture suisse s'engage en faveur de mesures efficaces pour arrêter la disparition des insectes. L'utilisation de produits phytosanitaires, par exemple pour lutter contre des insectes ravageurs, s'effectue en protégeant autant que possible les auxiliaires. L'autorisation de produits nécessite une preuve d'innocuité pour les abeilles et d'autres insectes. L'usage de nombreux produits critiques est interdit aujourd'hui. Il est de plus en plus fréquent de recourir à des méthodes alternatives ou des substances naturelles.

L'agriculture suisse respecte-t-elle ses objectifs environnementaux ?

Les quatre objectifs environnementaux pour l'agriculture dans les domaines «Biodiversité et paysage», «Climat et air», ainsi que «Eaux et sol» sont subdivisés en 39 objectifs partiels. Selon le Conseil fédéral, sept objectifs sont atteints, aucune évaluation n'est possible pour neuf d'entre eux, alors que les 23 objectifs restants ont le statut d'«objectif non atteint». Dans la dernière catégorie mentionnée, le degré de réalisation des objectifs intermédiaires se situe toutefois souvent entre 80 et 93%: augmentation de l'efficacité de l'azote (91%), augmentation de l'efficacité du phosphore (84%), réduction des émissions d'ammoniac (85%) ou teneur en phosphore des lacs (80%). Pour neuf autres objectifs partiels relatifs au paysage, à l'eau et au sol, il n'existe pas de vue d'ensemble au niveau national ou alors des indicateurs font défaut. Jusqu'à ce jour, aucun autre secteur de l'économie ne doit atteindre des objectifs environnementaux.

Aliments



L'initiative a-t-elle un effet positif sur le prix et la qualité de nos aliments ?

C'est précisément le contraire qui devrait se produire : notre alimentation deviendrait plus chère à cause de l'augmentation des coûts de production dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire. En effet, l'initiative aurait des conséquences pour l'agriculture, mais également pour la transformation et la distribution en interdisant les biocides de synthèse utilisés pour l'hygiène et la conservation. Or, il n'existe souvent pas d'alternative supportable économiquement à ces biocides de synthèse.

Il faut aussi noter qu'en imposant les mêmes exigences aux importations, l'initiative compliquerait fortement notre approvisionnement sur certains produits qui ne sont que marginalement réalisés en culture bio et ne peuvent être produits en Suisse. Ainsi les fruits exotiques ou de pays chaud (pêches, kiwis, pastèques, melons), rarement cultivés sans pesticides de synthèse, deviendraient très chers voire inabordables. La même chose pour le sucre, y compris le sucre de canne. Enfin, dans tous les cas, la faible production bio ferait qu'une proportion importante de la production mondiale serait captée par la Suisse et les marchés mondiaux seraient perturbés. A titre d'exemple, la Suisse devrait importer 50 % de la production mondiale de cacao bio pour maintenir le volume actuel de chocolats fabriqués chez nous. Pour le café, cette proportion serait de 21 %.

Les aliments sont-ils rendus « malsains » par les pesticides de synthèse ?

L'initiative soutient qu'en abandonnant les produits phytosanitaires de synthèse, l'alimentation deviendrait plus saine. Or, cela n'a jamais été prouvé. Les rares études qui comparent une alimentation riche en produits « bio » ou riche en produits d'agriculture dite « conventionnelle » donnent une légère espérance de vie supérieure pour les « consommateurs de bio ». La réalité est que ces personnes ont souvent un pouvoir d'achat supérieur ou – de manière générale – font plus attention à leur alimentation, leur santé et leur mode de vie. Par conséquent, ce n'est pas l'alimentation qui est en jeu mais bien le mode de vie. Si l'initiative passe, le renchérissement considérable des produits comme les fruits et légumes les rendra inabordables pour toute une partie de la population, ce qui impactera donc négativement leur santé.

On notera aussi que les produits phytosanitaires sont destinés à conserver la santé de la plante et évitent notamment la présence de maladies fongiques qui peuvent s'avérer dangereuses pour les humains et qui pourraient réapparaître – par exemple l'ergot du seigle.

ENGAGEZ-VOUS
DÈS
MAINTENANT
!

Ce que vous devez savoir

[Conséquences Initiative sur l'eau potable](#)

[Questions et réponses sur l'Initiative pour l'eau potable](#)

[Conséquences Initiative sur les pesticides](#)

[Questions et réponses sur l'initiative sur les pesticides](#)

[Notre vision](#)

[Soutien](#)

[Contact](#)



Nous soutenir

Vous ne voulez pas que la production alimentaire indigène soit affaiblie? Ou que seuls des produits biologiques chers soient disponibles chez nous? Alors nous serions heureux de pouvoir compter sur votre soutien!